

N° 74

# SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1978-1979

Annexe au procès-verbal de la séance du 21 novembre 1978.

## RAPPORT GÉNÉRAL

FAIT

au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1), sur le projet de loi de finances pour 1979, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Par M. Maurice BLIN.

Sénateur.

Rapporteur général.

TOME III

LES MOYENS DES SERVICES ET LES DISPOSITIONS SPECIALES  
(Deuxième partie de la loi de finances.)

ANNEXE N° 37

IMPRIMERIE NATIONALE

Rapporteur spécial : M. Camille VALLIN.

---

(1) Cette commission est composée de : MM. Edouard Bonnefous, président ; Geoffroy de Montalembert, Paul Ribeyre, Jacques Descours Desacres, Henri Tournan, vice-présidents ; Joseph Raybaud, Modeste Legoux, Paul Jargot, Yves Durand, secrétaires ; Maurice Blin, rapporteur général ; Charles Alliès, René Ballayer, Roland Boscary-Monsservin, Jean Chamant, René Chazelle, Bernard Cho-hoy, Jean Cluzel, Marcel Debarge, Henri Duffaut, Marcel Fortier, André Fosset, Jean-Pierre Fourcade, Jean Francou, Henri Goetschy, Gustave Héon, Marc Jacquet, René Jager, Tony Larue, Aincet Le Pors, Georges Lombard, Raymond Marcellin, Josy Moynet, Gaston Pans, Louis Ferrein, Christian Poncelet, Robert Schmitt, Camille Vallin.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (6<sup>e</sup> législ.) : 563 et annexes, 570 (annexe 46) et in-8° 79.  
Sénat : 73 (1978-1979).

---

Loi de finances. — Imprimerie nationale.

2

## SOMMAIRE

---

	Pages.
<b>Introduction</b> .....	<b>3</b>
<b>I. — Les recettes</b> .....	<b>5</b>
<b>II. — Les dépenses</b> .....	<b>8</b>
<b>A. — Les dépenses d'exploitation</b> ....	<b>9</b>
<b>B. — Les dépenses d'investissement</b> .....	<b>12</b>
<b>Examen en commission</b> .....	<b>17</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>21</b>

---

Mesdames, Messieurs,

L'Imprimerie nationale est un service public d'Etat à caractère administratif et commercial, rattaché au Ministère des Finances, aujourd'hui Ministère du Budget, depuis 1910 et régi dans son organisation et son fonctionnement par le décret n° 61-1138 du 4 décembre 1961.

Ses activités, qui sont nombreuses, peuvent être classées en deux grandes catégories :

A. — Les travaux administratifs.

Cet établissement est chargé d'effectuer les travaux qui lui sont demandés par les différents Ministères et administrations, notamment l'impression :

— des affiches électorales officielles et des bulletins de vote des référendums ;

— des bulletins officiels de certaines administrations, telles que la Direction générale des impôts et la Direction générale des douanes ;

— des statistiques mensuelles et annuelles du commerce extérieur de la France ;

— des imprimés administratifs, sur lesquels les services rédigent les notes, décisions, correspondances, etc. ;

— des annuaires téléphoniques des postes et télécommunications ;

— de tous les brevets d'invention déposés.

L'Imprimerie nationale a la possibilité de « sous-traiter » des travaux à des imprimeries du secteur privé lorsqu'elle ne peut, à certaines périodes, respecter les délais de livraison d'une commande ou lorsqu'elle ne dispose pas des équipements nécessaires pour la réalisation des travaux demandés.

Notons, en revanche, que :

— les billets de banque sont imprimés par les soins de la Banque de France ;

— le *Journal officiel*, le *Journal des Débats* de l'Assemblée Nationale et du Sénat, la plupart des codes législatifs (Code des douanes, Code des pensions, Code rural, etc.) sont imprimés par la Direction des Journaux officiels, laquelle dépend directement du Premier Ministre.

B. — Les travaux divers.

Outre les travaux à caractère administratif, l'Imprimerie nationale édite :

- des ouvrages d'art ou de science ;
- des ouvrages composés en caractères d'imprimerie anciens ou étrangers.

Il s'agit là de publications que les entreprises privées ne sont pas en mesure d'exécuter, soit parce que l'opération n'est pas rentable sur le plan commercial, soit parce que lesdites entreprises ne possèdent pas les caractères d'imprimerie nécessaires (caractère chinois, par exemple). Les frais sont supportés soit par les Pouvoirs publics, soit par les auteurs.

Ce service assure également la conservation d'une collection unique de poinçons (caractères d'imprimerie) et de gravures qui lui permettent de reproduire tous les ouvrages anciens, dans toutes les écritures connues.

L'Imprimerie nationale est dotée de l'autonomie financière mais ses activités donnent lieu à l'établissement d'un budget annexe, obligatoirement équilibré en recettes et en dépenses et inséré, annuellement, dans la loi de finances.

\* \*

Pour 1979, le budget annexe de l'Imprimerie nationale s'élève à 869 millions de francs contre 794 millions de francs en 1978 marquant ainsi une progression importante de 9,6 % contre 38,6 % pour l'exercice 1978. Il faut cependant rappeler le caractère exceptionnel de l'augmentation de l'année précédente liée à une évaluation plus réaliste des dépenses et des recettes qui étaient fréquemment sous-évaluées dans les budgets antérieurs à la suite de la hausse des coûts du papier et de l'augmentation des dépenses de personnel corrélatives à la hausse générale des prix.

## I. — LES RECETTES

Les prévisions de recettes pour 1979 sont récapitulées dans le tableau ci-après, qui donne également la comparaison avec les évaluations retenues pour 1978.

NUMÉROS des chapitres.	NATURE DES RECETTES	ÉVALUATIONS prévues pour 1978.	ÉVALUATIONS prévues pour 1979.	DIFFÉRENCE entre 1978 et 1979.
(En millions de francs.)				
<b>SECTION I</b>				
<i>Exploitation.</i>				
70-01	Impressions exécutées pour le compte des ministères et administrations publiques .....	777,00	850,00	+ 73,00
70-02	Impressions exécutées pour le compte des particuliers.....	1,00	1,00	»
70-03	Impressions gratuites consenties en faveur d'auteurs par le Ministère de l'Éducation nationale.....	Mémoire.	Mémoire.	»
70-04	Ventes du service d'édition et de vente de publications officielles.....	12,00	14,00	+ 2,00
70-05	Produits du service des microfilms.....	Mémoire.	Mémoire.	»
72-01	Ventes de déchets.....	1,90	1,90	»
76-01	Produits accessoires.....	0,10	0,10	»
76-02	Prélèvements sur les ventes effectuées pour le compte des Ministères.....	2,00	2,00	»
78-01	Travaux faits par l'Imprimerie nationale pour elle-même et travaux et charges non imputables à l'exploitation de l'exercice .....	Mémoire.	Mémoire.	»
79-01	Augmentation de stocks constatés en fin de gestion.....	Mémoire.	Mémoire.	»
<i>Pertes et profits.</i>				
79-02	Profits exceptionnels.....	Mémoire.	Mémoire.	»
	<b>Totaux .....</b>	<b>794,00</b>	<b>869,00</b>	<b>+ 75,00</b>
<b>SECTION II</b>				
<i>Opérations en capital.</i>				
79-03	Dotations - Subvention d'équipement...	Mémoire.	Mémoire.	»
79-04	Cessions .....	Mémoire.	Mémoire.	»
79-05	Diminutions de stocks constatées en fin de gestion.....	Mémoire.	Mémoire.	»
79-06	Amortissements .....	13,98	16,62	+ 2,64
79-07	Excédent d'exploitation affecté aux « investissements ».....	24,90	18,78	— 6,11
	<b>Totaux .....</b>	<b>38,88</b>	<b>35,40</b>	<b>— 3,47</b>
	<b>Totaux bruts pour les recettes.</b>	<b>832,88</b>	<b>904,40</b>	<b>+ 71,52</b>
	.A déduire : recettes pour ordre (virement entre sections).....	— 38,88	— 35,40	— 3,47
	<b>Totaux nets pour les recettes..</b>	<b>794,00</b>	<b>869,00</b>	<b>+ 75,00</b>

Les recettes sont constituées à 98 % par les impressions exécutées pour le compte des Ministères et administrations publics. Ces recettes devraient atteindre 850 millions de francs, soit + 9,4 % par rapport à l'année dernière. Cette augmentation est liée à une prévision d'accroissement du volume de l'annuaire des abonnés au téléphone dont l'impression et le façonnage devraient produire des recettes s'établissant à environ 400 millions de francs.

Ces dernières années, les évaluations initiales des projets de lois de finances ont été généralement inférieures aux résultats, en raison notamment de l'accroissement de l'activité de l'Imprimerie nationale et surtout de la hausse sensible des prix et des salaires. En cours d'année, des modifications doivent y être apportées pour tenir compte de la situation réelle et des ouvertures de crédits correspondants sont effectuées par voie d'arrêté.

Le tableau ci-dessous retrace cet état de fait pour les années 1972 à 1977 :

ANNEE	EVALUATION des recettes.	MODIFICATION	RESULTATS constatés en fin d'exercice.
		(En millions de francs.)	
1972 .....	226,5	+ 75,2	310,2
1973 .....	296	+ 23,2	301,4
1974 .....	380	+ 22	384,6
1975 .....	403,5	+ 47,4	461,3
1976 .....	482,1	+ 39,5	531,4
1977 .....	549	+ 138,6	647,5

Une modification du programme de production de l'annuaire téléphonique est intervenue postérieurement à l'établissement du projet de budget 1977. Cette décision majorera très sensiblement (+ 97 millions de francs) les recettes effectives de l'année en cours au titre du chapitre 01-70 (70-01 nouveau).

Il en avait été tenu compte dans l'établissement du budget 1978. La majoration de 131 millions de francs (+ 24 %) traduisait pour partie une évaluation croissante du volume de l'annuaire téléphonique et pour partie une hypothèse de hausse de prix modérée (+ 32 millions de francs).

*Au titre des autres recettes* — fort modestes — peu de modifications, les prévisions étant plus difficiles à faire : vente de déchets, produits accessoires.

Toutefois, il est prévu une progression de 2 millions de francs des recettes sur la vente des ouvrages du fonds de l'Imprimerie nationale fondée sur une hypothèse de hausse des prix de 6 % et un développement d'activité de 10 % environ (cf. annexe n° 1).

Le tableau ci-après donne, pour les huit dernières années, le montant des recettes constatées et le tonnage de papier utilisé.

Evolution de 1970 à 1977 entre les recettes constatées et la quantité de papier consommée par l'Imprimerie nationale.

ANNEES	RECETTES constatées (1).	TONNAGE de papier utilisé.
	(En francs.)	(En tonnes.)
1970 .....	216 268 203	27 912
1971 .....	243 000 316	31 124
1972 .....	340 735 539	37 582
1973 .....	330 087 980	34 823
1974 .....	410 156 094	33 330
1975 .....	485 486 047	34 200
1976 .....	565 772 718	37 500
1977 .....	671 774 372	35 236

(1) Recettes brutes d'exploitation.

Le tableau comparatif ci-dessous permet d'apprécier le développement de la productivité de l'Imprimerie nationale :

ANNEES	HEURES DE PRESENCE du personnel ouvrier.		TEMPS MOYEN DE TRAVAIL pour 100 kg de papier.	
	Nombre.	Indice.	En heures et en centièmes d'heures.	Indice.
1960 .....	3 383 745	100	21,08	100
1965 .....	3 857 072	113,9	18,99	80,5
1970 .....	3 662 055	108,2	13,12	62,2
1971 .....	3 620 243	106,9	11,63	55,1
1972 .....	3 738 177	110,4	9,94	47,1
1973 .....	3 562 447	105,2	10,23	48,5
1974 .....	3 664 505	108,2	10,99	52,1
1975 .....	4 063 800	120,1	11,88	56,3
1976 .....	3 974 145	117,4	10,59	50,2
1977 .....	3 788 122	111,9	10,75	50,9

De 1960 à 1974, la productivité a pratiquement doublé. En 1975, celle-ci fut directement affectée par la mise en marche industrielle de l'usine de Douai et par la réorganisation concomitante de l'établissement parisien.

Ces résultats sont d'autant plus satisfaisants que la relation entre le temps moyen de travail et la quantité de papier utilisée est influencée, tout particulièrement dans une entreprise polyvalente, par la répartition des travaux entre les différents procédés d'impression. Cette répartition est susceptible de varier d'une année sur l'autre en fonction de la nature des commandes passées et du volume des tirages demandés.

## II. — LES DEPENSES

Les prévisions de dépenses pour 1979 sont récapitulées dans le tableau ci-après qui donne également la comparaison avec les crédits ouverts en 1978 :

Prévisions de dépenses pour 1979 et comparaison avec les crédits ouverts en 1978.

NATURE DES DEPENSES	CREDITS votés pour 1978.	CREDITS PREVUS POUR 1979		
		Services votés.	Mesures nouvelles.	Total.
<b>PREMIERE SECTION. — Exploitation.</b>				
Achats .....	489 699 409	489 699 409	+ 39 510 591	+ 529 210 000
Frais de personnel.....	227 131 421	232 672 156	+ 19 492 931	+ 252 165 087
Impôts et taxes.....	6 406 426	6 406 426	+ 640 642	+ 7 047 068
Travaux, fournitures et services extérieurs.	20 900 633	20 900 633	+ 3 397 000	+ 24 297 633
Transports et déplacements.....	9 589 633	9 599 477	+ 578 158	+ 10 177 633
Frais divers de gestion.....	1 393 135	1 393 155	+ 303 000	+ 1 698 185
Amortissements et provisions.....	13 984 165	13 984 165	+ 2 637 870	+ 16 622 035
Pertes exceptionnelles et dépenses pour ordre .....	Mémoire.	Mémoire.	"	Mémoire.
Affectation des résultats.....	24 893 118	Mémoire.	+ 27 782 367	+ 27 782 367
<b>Totaux pour la section exploitation.</b>	<b>794 000 000</b>	<b>774 657 441</b>	<b>+ 94 342 559</b>	<b>+ 869 000 000</b>
A déduire (virements à la section des opérations en capital) ..	- 38 877 283	- 13 984 165	- 21 420 237	- 35 404 402
<b>Net pour les dépenses d'exploitation .....</b>	<b>755 122 717</b>	<b>760 673 276</b>	<b>+ 72 922 322</b>	<b>833 595 598</b>

NATURE des dépenses.	AUTORISATIONS de prog-amme.		CREDITS DE PAIEMENT			
	Votées pour 1978.	Demandées pour 1979.	Votés pour 1978.	1979		
				Services votés.	Mesures nouvelles.	Total.
<b>DEUXIEME SECTION</b>						
<i>Opérations en capital.</i>						
Augmentations de stocks constatées en fin de gestion (virement de la section « Exploitation »)...	Mémoire.	Mémoire.	Mémoire.	Mémoire.	"	Mémoire.
Immobilisations .....	33 270 000	35 415 000	38 205 000	11 061 000	+ 24 300 000	35 361 000
<b>Totaux .....</b>	<b>33 270 000</b>	<b>35 415 000</b>	<b>38 205 000</b>	<b>11 061 000</b>	<b>+ 24 300 000</b>	<b>35 361 000</b>
Augmentation du fonds de roulement .....	"	"	672 283	"	+ 43 402	43 402
<b>Totaux pour les opérations en capital.</b>	<b>33 270 000</b>	<b>35 415 000</b>	<b>38 877 283</b>	<b>11 061 000</b>	<b>+ 24 343 402</b>	<b>35 404 402</b>
<b>Net pour l'imprimerie nationale .....</b>	<b>33 270 000</b>	<b>33 415 000</b>	<b>794 000 000</b>	<b>771 734 276</b>	<b>+ 97 263 724</b>	<b>869 000 000</b>



## A. — LES DEPENSES D'EXPLOITATION

Elles se subdivisent en :

- dépenses de personnel et charges sociales : 30 % ;
- dépenses de matériel : 63,5 %.

### 1° LES DÉPENSES DE PERSONNEL ET LES CHARGES SOCIALES

Les dépenses de personnel s'élèveront à 252 millions de francs, en augmentation de 11 % (25 millions de francs) :

— au titre des mesures acquises (5,5 millions de francs) ; 2,6 millions de francs sont la traduction financière en année pleine des mesures de revalorisation des rémunérations publiques jusqu'au 31 décembre 1978 ; 1,4 million de francs l'incidence corrélative des charges sociales ;

— au titre des mesures nouvelles (19 millions de francs) sont destinés à couvrir l'incidence en 1979 des majorations de traitements.

En outre, il est prévu une création nette de 57 postes. L'effectif total employé par l'Imprimerie nationale devrait s'élever à 2 827 personnes en 1979.

Rappelons que la valeur du point d'indice des traitements de la Fonction publique est passée de 116,53 F au 1<sup>er</sup> juin 1977 à 128,97 F à compter du juin 1978, soit une croissance de 10,6 % pour douze mois.

Sont intervenues depuis cette date deux augmentations (+ 2,5 % au 1<sup>er</sup> septembre et 1,5 % au 1<sup>er</sup> novembre) ainsi que l'intégration de 1,5 point d'indemnité de résidence dans la valeur du point d'indice à compter du 1<sup>er</sup> octobre.

Les salaires du personnel ouvrier sont fixés depuis 1948 par référence aux accords régionaux conclus entre les fédérations patronales et ouvrières de l'imprimerie de labeur et de presse.

En ce qui concerne les salaires dans la branche « Labeur » à laquelle appartient la majorité du personnel ouvrier (95 %), la valeur des 100 points s'établit ainsi au 1<sup>er</sup> juin 1978 :

— à Paris, 12,7175 F contre 11,4709 F au 1<sup>er</sup> juin 1977 (+ 10,8 %) ;

— à Douai, 13,1040 F contre 11,7852 F au 1<sup>er</sup> juin 1977 (+ 11,1 %).

Dans la branche « Presse » la valeur du service pour six heures de travail qui était à Paris de 116,6220 F au 1<sup>er</sup> avril 1977, s'établit au 1<sup>er</sup> mai 1978 à 130,0389 F, soit 11,5 % d'augmentation pour treize mois. Rappelons qu'environ 5 % des ouvriers de l'Imprimerie nationale sont rémunérés au régime « Presse ».

Sur le plan des effectifs quelques modifications sont prévues pour 1979.

a) *Personnel ouvrier.*

Il est envisagé de recruter 90 ouvriers supplémentaires à Douai, ce qui porterait l'effectif dans cet établissement à 659 personnes. Il est prévu à cet effet une mesure nouvelle de 1,9 million de francs. La mesure est en outre partiellement gagée par les départs en retraite de l'établissement de Paris et de suppression d'emplois budgétaires (47).

b) *Personnels administratif et technique.*

24 postes sont créés, dont 9 pour l'établissement de Douai, soit un coût de 755 000 F. Mesure gagée en outre par la suppression de 4 emplois techniques et 10 emplois administratifs.

Les effectifs budgétaires des personnels de l'Imprimerie nationale sont les suivants :

	1978		1979 (perspectives).	
	Total.	Dont Douai.	Total.	Dont Douai.
Fonctionnaires d'administration centrale..	250	65	264	66
Fonctionnaires techniques .....	245	26	257	27
Contractuels .....	10	4	10	4
Personnels ouvriers.....	2 519	569	2 562	659
<b>Total .....</b>	<b>3 024</b>	<b>664</b>	<b>3 093</b>	<b>756</b>

Trois observations doivent être faites :

— on note une lente diminution des heures supplémentaires, notamment dans l'établissement de Paris, liée à un meilleur aménagement du temps de travail ;

— il est envisagé de modifier progressivement en accord avec les représentants des agents concernés le système de rémunération des agents de l'établissement de Paris pour passer d'un système où est pris en compte le rendement individuel à un système de rémunération mensualisée ;

— enfin, à la suite d'une étude effectuée par le Ministère du Budget, il a été récemment procédé à une modification des modalités d'application du régime d'assurance maladie des personnels de l'Imprimerie nationale. S'il constitue un progrès il ne donne pas entière satisfaction à toutes les catégories de personnel. La mensualisation envisagée (cf. ci-dessus) devrait permettre de clore définitivement ce contentieux.

## 2° LES DÉPENSES DE MATÉRIEL

L'ensemble des « Achats » passe de 489,7 millions de francs en 1978 à 529,2 millions de francs en 1979, soit une augmentation de 39,5 millions de francs (+ 8 %).

a) Le poste « Papiers et cartons » constitue pratiquement près de la moitié des achats (219 millions de francs, soit + 18,6 %).

Le tableau ci-dessous retrace, depuis 1970, l'évolution des crédits destinés à l'achat de papiers et cartons d'impression qui ont fait l'objet de marchés après appel d'offres :

	Francs.
1970 .....	23 016 500
1971 .....	40 966 800
1972 .....	52 000 000
1973 .....	70 000 000
1974 .....	90 571 860
1975 .....	115 443 172
1976 .....	148 633 896
1977 .....	169 135 710
1978 .....	210 735 710

Après avoir atteint un sommet au mois d'octobre 1974, les prix de nombre de catégories de papier ont amorcé un mouvement de baisse jusqu'en début 1976. La liberté des prix accordée aux papiers d'impression en juillet 1976 n'a pu se traduire par une hausse dans

les faits, le gel des prix étant intervenu le 15 septembre 1976. L'engagement de modération appliqué en février 1977 a limité la hausse à 8 % en 1977 et à 2 % depuis février 1978. La libération des prix qui vient d'être décidée est trop récente pour que l'on puisse en apprécier les conséquences. La hausse des crédits proposés tient compte à la fois d'une progression des prix et surtout d'une augmentation des besoins en quantité.

b) Le second poste important est celui de la sous-traitance (193,9 millions de francs, soit + 3 %).

Le montant des sommes payées à la sous-traitance devrait représenter 28,4 % des recettes d'impressions de l'Imprimerie nationale contre 30,1 en 1978.

Globalement, le volume de la sous-traitance demeure stable, sous réserve du cas particulier de l'annuaire téléphonique pour lequel, malgré le renforcement notable du potentiel de production de l'Imprimerie nationale, il est fait appel à l'extérieur afin de ne pas concentrer de façon excessive sur un seul type de production les moyens de fabrication des ateliers de l'Imprimerie nationale (cf. annexe II).

Il existe dans le phénomène de sous-traitance une part incompressible due à la diversification accrue des techniques de fabrication et à la nécessité d'avoir recours à certains procédés dont la mise en œuvre, en temps annuel cumulé d'utilisation, ne justifie pas un investissement au sein de l'établissement d'Etat.

Par ailleurs, le volume de la sous-traitance est influencé par la régression de certains procédés de fabrication (composition chaude, linotype, ludlow) et le développement des techniques nouvelles (photocomposition, reprographie); en outre sa structure connaît nécessairement des fluctuations en raison des acquisitions de matériels nouveaux effectuées par l'établissement d'Etat lorsque l'évolution des commandes d'un même type le justifie.

## B. — LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement prévues pour 1979 s'élèvent à :

- en autorisations de programme : 35,4 millions de francs ;
- en crédits de paiement : 35,3 millions de francs.

Ces montants sont comparables à ceux de l'année précédente (35,3 millions de francs en autorisations de programme et 38,2 millions de francs en crédits de paiement).

	AUTORISATIONS de programme.	CREDITS de paiement.
<i>Frais d'établissement et grosses réparations.</i>		
Usine de Paris.....	1 900 000	1 630 000
Usine de Douai.....	400 000	350 000
Usine de Paris, grosses réparations :		
Mécanique, révision rotative.....	500 000	
Bâtiment .....	1 400 000	
Usine de Douai, grosses réparations :		
Mécanique .....	400 000	
<i>Acquisition d'immobilisations.</i>		
Usine de Paris.....	9 755 000	10 546 000
Usine de Douai.....	23 360 000	22 835 000
Usine de Paris, matériel, outillage :		
Photocomposition .....	7 000 000	
Composition manuelle et mécanique.	310 000	
Préparation offset.....	380 000	
Reprographie .....	480 000	
Magasins des papiers.....	160 000	
Atelier du livre.....	260 000	
Atelier de l'entretien.....	230 000	
Divers .....	300 000	
Matériel de transport.....	120 000	
Mobilier, matériel de bureau.....	220 000	
Aménagements, agencements, installations .....	275 000	
Usine de Douai, matériel, outillage :		
Annuaire (rotative et équipements annexes) .....	13 120 000	
Chambon .....	6 935 000	
Service d'édition et de vente de l'Imprimerie nationale.....	475 000	
Atelier de l'entretien.....	170 000	
Divers .....	215 000	
Matériel de transport.....	215 000	
Mobilier, matériel de bureau.....	75 000	
Aménagements, agencements, installations .....	2 155 000	
<b>Totaux .....</b>	<b>35 415 000</b>	<b>35 361 000</b>

— l'essentiel des crédits est affecté à l'usine de Douai en autorisations de programme — 23,3 millions de francs pour l'achat d'équipement, notamment la cinquième rotative et les équipements annexes (13,1 millions de francs), une machine Chambon (6,9 millions de francs).

L'usine de Douai dispose actuellement de trois rotatives lourdes affectées à l'impression de l'annuaire téléphonique :

— les deux premières ont été mises en service en 1974 ; (4,3 millions de francs chacune) ;

— la troisième, mise en service en juin 1978, 8,5 millions de francs, machine d'une capacité de production très supérieure aux deux précédentes, équipée de dispositifs spéciaux d'insonorisation.

Une quatrième rotative, du même type que la précédente a fait l'objet d'un marché conclu en mai 1978, pour un prix total de 8,8 millions de francs ; sa livraison est prévue pour le mois de juillet 1979.

Les crédits nécessaires pour l'acquisition d'une cinquième machine sont prévus dans les demandes d'autorisations de programme du projet de budget pour 1979.

La mise en service en juin 1978 d'un bâtiment de stockage de 9 000 mètres carrés destiné au stockage, à la préparation et à l'expédition des imprimés des Services extérieurs de la comptabilité publique, des impôts et des douanes a libéré une surface utile importante dans l'usine proprement dite. Celle-ci d'une surface de plus de 40 000 mètres carrés comparable à celle de l'établissement parisien peut encore accueillir sans adjonction de bâtiment supplémentaire, un volume notable d'équipements nouveaux.

Les deux départements de production (rotatives lourdes et matériel en continu) ont consommé en 1977 12 000 tonnes de papier (+ 12 % par rapport à 1976) dont 5 839 tonnes pour la confection des annuaires téléphoniques.

Au total, les expéditions au départ de l'usine de Douai ont représenté 14 065 tonnes en 1977. Ces livraisons correspondent d'une part aux fournitures d'imprimés destinés aux comptables publics, aux Services extérieurs des douanes et d'autre part aux 64 000 commandes des administrations, des entreprises et des particuliers traitées par le service des ventes.

L'essentiel des investissements en cours (1977, 1978, 1979) est affecté à l'acquisition des équipements nécessaires (rotatives lourdes) à l'impression des cahiers d'annuaires téléphoniques.

En 1979, une nouvelle chaîne d'assemblage et de reliure sans couture alimentée par un système de manutention automatique sera mise en service : elle permettra de relier les annuaires les plus épais (6,5 centimètres de dos). L'acquisition de ce matériel de reliure à haut rendement est évidemment liée à l'augmentation des capacités d'impression du département annuaire.

Un effort important est prévu en ce qui concerne le département des petites rotatives. Il permettra de moderniser, développer et diversifier le parc de machines de ce département ;

— l'usine de Paris recevra 9,7 millions de francs (autorisations de programme) plus 1,4 million de francs pour des travaux de rénovation.

Il est prévu d'acquérir des équipements pour la photocomposition (7 millions de francs).

Il est envisagé de rationaliser le secteur de la préparation offset, de réétudier les circuits de la gestion du plomb et de réaménager divers locaux affectés à des fonctions techniques et administratives.

Indépendamment de travaux de rénovation générale de zones communes, il est envisagé d'agrandir et de rénover les locaux de la correction du département « Film », de certains services administratifs et financiers et du département entretien.

Les productions lourdes sont pour l'essentiel concentrées à Douai. L'équipement de Paris qui continue d'être renouvelé et modernisé est destiné à assurer en priorité et conformément à la mission traditionnelle de l'établissement, l'exécution des travaux qui comportent des exigences particulières d'urgence, de sécurité et de qualité ou mettant en œuvre des techniques de point (composition programmée par exemple).

..

La politique d'investissement menée par l'Imprimerie nationale doit permettre de poursuivre un développement significatif mais équilibré des activités de l'établissement. Elle conduit à maintenir un certain volume de sous-traitance compte tenu de la diversification des techniques et du risque de sous-emploi de certains équipements s'ils étaient acquis par l'établissement (cf. *supra*). En outre elle doit éviter la concentration sur une seule production (annuaires téléphoniques) de l'ensemble de ses investissements pour maintenir un développement satisfaisant des différentes techniques et pouvoir répondre à l'ensemble des commandes présentées par les administrations publiques.

A ce titre l'administration des Télécommunications et l'Imprimerie nationale entretiennent une étroite concertation pour déterminer l'évolution à terme du volume d'impression de l'annuaire compte tenu des prévisions de développement à moyen et long termes du réseau d'installations téléphoniques.

L'utilisation éventuelle de la téléinformatique pour les besoins de l'information des abonnés ne saurait interférer à court et moyen termes dans les besoins en annuaires. Les possibilités ouvertes dans ce domaine par le progrès technique ne seraient pas de nature à remettre en cause le rôle de l'annuaire téléphonique à échéance minimum d'une dizaine d'années.

## EXAMEN PAR VOTRE COMMISSION DES FINANCES

*Le mardi 10 octobre 1978, votre Commission des Finances a procédé à l'examen du budget annexe de l'Imprimerie nationale pour 1979.*

*Votre rapporteur a rappelé, en les analysant, les grandes caractéristiques de ce projet de budget annexe :*

- il s'élève, en recettes et en dépenses, à 869 000 000 F contre 794 000 000 F en 1978, marquant ainsi une progression de 9,6 % contre 38,6 % l'année précédente ;
- l'examen des recettes révèle notamment deux mouvements importants :
  - une progression des impressions exécutées pour le compte des administrations, qui passent de 777 000 000 F à 850 000 000 F (+ 9,4 %) ;
  - l'augmentation de la vente des ouvrages du Fonds de l'Imprimerie nationale (+ 2 millions de francs) ;
- les dépenses de personnel et de charges sociales sont prévues en augmentation, pour 1979, de 25 millions de francs, soit + 11 % ;
- les dépenses de matériel et de fonctionnement sont en progression de 45 millions de francs destinés essentiellement aux achats de matières premières (+ 39,5 millions de francs) ;
- les dépenses d'investissements envisagées dans le budget de 1979 s'élèvent à 35,4 millions de francs en autorisations de programme et 35,4 millions de francs en crédits de paiement. Ces dotations doivent permettre la poursuite du renouvellement et de la modernisation du matériel de l'établissement de Paris et de développer l'équipement de l'établissement de Douai, notamment par l'achat d'une nouvelle grosse rotative pour faire face aux besoins nés du développement de l'annuaire téléphonique.

*Dans la suite de son exposé :*

- il a examiné les problèmes soulevés par le développement des commandes passées par l'administration des Télécommunications et la place tenue par la sous-traitance. Il a fait part de ses préoccupations quant à une éventuelle substitution de la téléinformatique à l'annuaire pour l'information des abonnés ;



— il a évoqué différents aspects du développement de l'ensemble de l'établissement, plus particulièrement les besoins de renouvellement et de modernisation de l'usine de Paris, et les risques de saturation à terme de l'usine de Douai ;

— il a souhaité que soit recherchée une plus grande diversification des activités de l'Imprimerie nationale, notamment par l'impression de livres scolaires et d'enveloppes administratives ;

— après avoir rendu hommage au personnel de l'Imprimerie nationale, il a fait part de différents problèmes affectant la situation de tout ou partie des agents de l'établissement : règlement définitif du contentieux relatif au régime d'assurance maladie, aménagement de la sixième semaine, prise en charge des frais de transports lors de congés pour toutes catégories de personnels ressortissants des Départements d'Outre-Mer.

*Au cours du débat qui s'est ouvert ensuite au sein de la commission :*

— M. Edouard Bonnefous, président, après avoir évoqué les places respectives tenues par l'Imprimerie nationale et les imprimeries du secteur privé, s'est inquiété, sur un plan plus général, des conditions de concurrence que connaissent différents secteurs économiques du fait de pays tiers dans lesquels la protection sociale est, sinon inexistante, du moins incomparablement plus faible que dans notre pays.

..

**Votre Commission des Finances, dans sa majorité, soumet le projet de budget annexe de l'Imprimerie nationale à l'appréciation du Sénat.**

# ANNEXES



## ANNEXE I

---

**Question.** — Faire connaître la politique commerciale éventuellement suivie pour assurer la diffusion et la vente des ouvrages du fonds de l'Imprimerie nationale et ouvrages assimilés.

**Réponse.** — L'Imprimerie nationale a arrêté en juillet 1975 un programme d'édition actuellement en cours d'exécution :

- a) Collection littéraire « Lettres françaises » dirigée par P.-G. Castex, membre de l'Institut (quatre titres parus ; trois sous presse ; trois en préparation) ;
- b) Collection orientale dirigée par Louis Hambis (un titre paru en 1978) ;
- c) Collection « Voyages et découvertes » dirigée par Michel Mollat du Jourdin (un titre paru en 1978 ; un en préparation) ;
- d) Collection « Personnages » dirigée par J.-C. Allain (un titre paru en 1978 ; un sous presse ; deux en préparation) ;
- e) Collection « Politique étrangère de la France contemporaine de 1871 à nos jours » dirigée par J.-B. Duroselle, membre de l'Institut (un titre sous presse ; un en préparation).

En coédition avec le Ministère de la Culture et de l'Environnement, dans le cadre de l'Inventaire général des Monuments et richesses artistiques de la France, l'Imprimerie nationale publie les inventaires topographiques par canton (huit volumes parus ; un sous presse ; un en préparation) et les principes d'analyse scientifique (deux volumes parus ; un sous presse).

Pour assurer la diffusion et la vente de ces ouvrages, l'Imprimerie nationale dispose de :

- l'Association des Amis de l'Imprimerie nationale, qui compte actuellement 2 500 adhérents recevant trois fois par an un bulletin de liaison, *Impressions* ;
  - trois magasins de vente dans Paris ;
  - huit agents de diffusion opérant à l'échelon régional ;
  - des accords particuliers avec les libraires qui ont manifesté de l'intérêt pour les productions de l'Imprimerie nationale ;
  - un car de démonstration chargé de faire connaître l'Imprimerie nationale dans son histoire, ses activités industrielles et ses productions artistiques. Il est pourvu de moyens audio-visuels (diapositives et film) ;
  - l'insertion de placards publicitaires dans les journaux de Paris et de province à l'occasion de numéros spéciaux consacrés au livre.
-

## ANNEXE II

*Question.* — Fournir un tableau faisant apparaître par année depuis 1974 le volume des annuaires téléphoniques, la part confectionnée à l'Imprimerie nationale et son prix de revient en distinguant l'usine de Paris et l'usine de Douai, celle sous-traitée et le coût de cette sous-traitance.

Des modifications des conditions de fabrication sont-elles envisagées.

*Réponse.* — La fabrication des annuaires du téléphone selon un programme annuel aux délais stricts et relativement courts nécessite obligatoirement la mise en œuvre des moyens importants de l'Imprimerie nationale et le concours du secteur privé à différentes étapes de la réalisation.

La sous-traitance intervient depuis de nombreuses années pour la composition des annonces du téléphone réalisée partiellement par huit façonniers. Elle intervient au niveau de la préparation offset (confection des plaques) en période de surcharge. Elle se produit sous forme de délestage en cours de campagne au niveau de l'impression ou du brochage en cas d'incidents mécaniques sur le matériel de l'Imprimerie nationale ou lors de revisions indispensables des machines. Elle se produit systématiquement lorsqu'il est fait appel à des techniques de fabrication non pratiquées par l'établissement d'Etat. Ainsi, en 1977 et 1978, la présentation des annuaires sous couverture pelliculée a entraîné le recours à trois fournisseurs spécialisés.

A côté de ces sous-traitances partielles et ponctuelles, il existe des sous-traitances totales — ou plus exactement presque totales — d'annuaires ou d'acomptes d'annuaires. En 1974 et en 1975, l'administration des Postes et Télécommunications a organisé directement la fabrication de trois annuaires dans le secteur privé. Depuis 1976, l'Imprimerie nationale assume la responsabilité de la totalité des campagnes d'annuaires, dont elle sous-traite une part à des fournisseurs désignés à l'issue d'un appel d'offres, selon un programme prévu plusieurs mois à l'avance.

Pour des raisons d'ordre technique, aucun annuaire n'est donc réalisé en totalité par l'Imprimerie nationale ou par une imprimerie privée. Si les usines de Paris et de Douai assurent l'impression et le façonnage d'un annuaire, annonces, plaques et pelliculage sont sous-traités en partie ou en totalité. Si les opérations d'impression et de façonnage sont confiées à un fournisseur privé, le film des couvertures, des encarts, de la partie administrative est fourni par l'Imprimerie nationale qui effectue également la composition en linotype de certaines parties professionnelles.

En outre, l'établissement d'Etat, maître d'œuvre, commande les papiers nécessaires à l'ensemble de la campagne afin d'obtenir, aux meilleurs prix, et en priorité sur le marché français, une qualité homogène d'approvisionnement.

Sous réserve des précisions ci-dessus, c'est le nombre de feuillets imprimés qui donne la représentation la plus significative du volume de la production de l'annuaire assuré respectivement par les établissements de Paris et de Douai de l'Imprimerie nationale ainsi que par les fournisseurs extérieurs.

Pour les années 1974 à 1977 cette répartition est la suivante :

ANNEE	MILLIERS DE FEUILLETS de l'annuaire produits par :			TOTAL	
	Imprimerie nationale.		Sous- traitants.		
	Usine de Paris.	Usine de Douai.			
1974 .....	3 712 000	188 000	700 000	4 600 000	Début de l'activité de Douai. Sous-traitance directe par les PIT de trois annuaires départementaux (Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Hauts-de-Seine).
1975 .....	3 015 000	903 000	640 000	4 560 000	
1976 .....	3 968 000	1 259 000	710 000	5 937 000	
1977 .....	4 358 000	1 637 000	3 475 000	9 490 000	Augmentation massive du tirage de « Paris-alphabétique ».

Sur la même base (millier de feuillets) — la seule qui puisse être retenue — la comparaison des coûts moyens pondérés de l'annuaire téléphonique s'établit comme suit pour l'année 1977 :

1° Paris-alphabétique :

- sur base Imprimerie nationale (Paris) : 100 ;
- sous-traitance : 106,3.

2° Départements de la périphérie parisienne :

- sur base Imprimerie nationale (Paris) : 100 ;
- sous-traitance : 100,8.

3° Autres départements :

- sur base Imprimerie nationale (Paris + Douai) : 100 ;
- usine de Paris : 87,7 ;
- usine de Douai : 114,1 ;
- sous-traitance : 102,6.

Ces indications appellent un certain nombre de précisions.

Du point de vue du coût de leur fabrication, les annuaires téléphoniques départementaux sont loin de constituer un ensemble homogène et les écarts que font ressortir les indications ci-dessus traduisent en fait pour l'essentiel des différences dans les sujétions de fabrication.

C'est ainsi que le volume et surtout le tirage de chaque annuaire — qui varient dans des proportions importantes suivant les départements — influent très sensiblement sur le coût unitaire. La détermination d'un coût moyen pondéré distinct pour chacune des trois catégories (Paris alphabétique, départements de la couronne, autres départements) limite, sans les supprimer complètement, les distorsions résultant des différences de volume et de tirage, notamment en ce qui concerne la dernière catégorie (autres départements).

C'est ainsi par exemple que le coût unitaire des productions de l'usine de Douai qui a porté presque exclusivement sur des annuaires départementaux de faible volume a été sensiblement majoré de ce fait, aussi bien au stade de l'impression (« calages » beaucoup plus fréquents) que dans la phase de finition (taux d'arrêt de la chaîne d'assemblage plus élevé, importance plus grande des manipulations, nombre de couvertures imprimées et pelliculées plus important en moyenne par millier de feuillets produits).

D'autres éléments ont également une incidence non négligeable sur les prix de revient, parmi lesquels il convient de mentionner :

— l'expérience acquise par les personnels participant à cette production très spécialisée ;

— et surtout le taux d'utilisation des équipements affectés à la production de l'annuaire. C'est ainsi qu'en 1977 les rotatives de l'usine de Paris ont fonctionné généralement en trois services, régime qui n'a jamais été appliqué à l'usine de Douai ;

— enfin, s'agissant d'une production lourde, on ne peut minimiser l'incidence sur les coûts de facteurs conjoncturels tels que les incidents mécaniques ou les difficultés résultant parfois de la qualité du papier.

Les équipements nouveaux dont l'usine de Douai a été ou sera dotée permettront à l'Imprimerie nationale d'augmenter en 1979 sa participation à la fabrication de l'annuaire téléphonique.

Les moyens de production de l'Imprimerie nationale seront affectés en priorité à la fabrication des annuaires les plus importants (en nombre de pages et d'exemplaires), la concentration sur un même lieu (à Paris comme à Douai) de plusieurs rotatives et d'une assembleuse à trente postes étant indispensable pour mener à bien — et dans des délais très courts — la confection de volumes de ce type.

La sous-traitance portera donc en priorité sur les annuaires de moyenne et faible importance, ce qui permettra — compte tenu du fait qu'aucune imprimerie française ne possède un potentiel disponible pour ce genre de fabrication comparable à celui de l'Imprimerie nationale — de faire participer un plus grand nombre de sous-traitants à la confection de l'annuaire.